

A Strasbourg, le 12 juin 2025

Solidaires Alsace apporte son soutien à Anasse Kazib et à tous les réprimé·es du mouvement de soutien à la Palestine

Ce mercredi 18 juin, Anasse Kazib, cheminot et militant à Sud Rail sera jugé pour avoir exprimé son soutien au peuple Palestinien et dénoncé les massacres en cours à Gaza dans un tweet. Convoqué par la police antiterroriste il est poursuivi aujourd'hui pour « apologie du terrorisme ».

L'union syndicale Solidaires Alsace dénonce la criminalisation d'un militant qui défend les droits démocratiques et humains et la solidarité internationale. Cela fait 75 ans que la colonisation et l'apartheid sont documentés et il n'a jamais été aussi difficile de soutenir le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

En effet, ces poursuites s'inscrivent dans un contexte général d'intimidation qui vise à museler les voix qui dénoncent les injustices et le génocide à Gaza. L'amalgame entre soutien à la Palestine et soutien au terrorisme voire à l'antisémitisme participe aussi au tour de vis autoritaire qui vise à limiter les libertés d'expression et de manifestation. A la suite du 7 octobre, de nombreux militant·es ont été convoqués par la police comme nos camarades de Solidaires Etudiant·es EHESS, Mathilde Panot ou Rima Hassan, voire condamnés comme le secrétaire de l'UD CGT du Nord, Jean Paul Delescaut pour de simple prises de position en soutien aux Palestiniens.

Plus récemment, nous avons appris, la suspension d'une enseignante ayant organisé une minute de silence pour les victimes à Gaza avec ses élèves et avant cela, la menace de dissolution visant Urgence Palestine et de la Jeune Garde. L'objectif est clair : museler la parole de celles et ceux qui luttent contre les racismes, l'exploitation et la colonisation et faire taire ainsi l'ensemble du mouvement social.

Solidaires Alsace exige :

- l'abandon des poursuites contre Anasse Kazib et la relaxe des militant·es poursuivis ;
- le retrait des procédures de dissolution contre Urgence Palestine et la Jeune Garde antifasciste ;
- un cessez le feu immédiat et pérenne à Gaza
- la fin du blocus inhumain à Gaza
- le droit au retour des réfugié·es
- la fin de la colonisation et la fin de l'occupation
- la fin des politiques d'apartheid menées par le gouvernement israélien.

Rassemblement mardi 17 juin 18H30
Place de la République (Préfecture)



inFORMER
LES SALARIÉ·ES



réAGIR
ENSEMBLE



réINVENTER
le syndicalisme